

Attaque terroriste contre le Palais de Justice à Kinshasa

Communiqué de l'Union pour la Nation Le Bureau de la Représentation de l'Union pour la Nation vient d'apprendre avec stupéfaction que la garde privée de Joseph Kabila vient de tirer à arme lourde sur le bâtiment abritant la Cour Suprême de Justice à Kinshasa. L'incident a eu lieu ce mardi 21 novembre 2006 vers 11 heures du matin, date prévue pour que la Cour statue sur la recevabilité de la plainte introduite le samedi 18 novembre 2006 par l'Union pour la Nation, afin d'obtenir l'annulation des résultats grossièrement falsifiés du deuxième tour de l'élection présidentielle en RDCongo. Etant donné les échos favorables sortis de la Cour, la recevabilité de la plainte de l'Union pour la Nation ne fait aucun doute, ceci pourrait expliquer le mécontentement de l'Enfant gâté de la communauté internationale, candidat à sa propre succession. Cette attaque s'est déroulée juste au moment où les avocats de l'Union pour la Nation, accompagnés par la population Kinois, montaient les marches du Palais de Justice. Cette attaque terroriste en rappelle d'autres : Attaque de la résidence de Jean Pierre Bemba pendant qu'il était en réunion de travail avec 14 Ambassadeurs du CIAT, plasticage à Kinshasa et dans plusieurs provinces des chaînes de télévisions et radios favorables à Jean Pierre Bemba, rapt de plus de 1000 enfants dans les rues de Kinshasa, la liste est très longue. Dans le souci d'objectivité, le Bureau s'abstient de donner plus des détails et attend d'autres précisions afin d'éclaircir ce nouvel accès de folie meurtrière, devenu chronique, de la part du président sortant. La vérité est très têtue.